



Paris, le 16 novembre 2004

Communiqué de presse

**Pulpéa 2 et Pulpavie 2 :
2 nouveaux Fonds Communs de Placement garantis
proposés dans les agences du Crédit Agricole**

jusqu'au 22 décembre 2004 à 12h

Afin de répondre aux attentes des épargnants qui souhaitent investir en Bourse, tout en limitant les risques sur leur capital, le Crédit Agricole propose, à la clientèle des particuliers, deux nouveaux fonds communs de placement (FCP) garantis à l'échéance :

- **Pulpéa 2**, éligible au Plan d'Épargne en Actions,
- **Pulpavie 2**, un nouveau support du contrat d'assurance-vie « Assurance Fonds Opportunité » proposé par PREDICA.

Conçus autour d'une structure de gestion commune, ces deux FCP ont pour objectif d'offrir une participation significative à la hausse d'un panier de 3 indices boursiers mondiaux (FTSEurofirst 80, S&P 500 et Nikkei 225) et d'assurer la garantie intégrale du capital ou de la valeur liquidative initiale à l'échéance (hors frais).

Ils se distinguent, notamment, par leur durée de placement (6 ans pour Pulpéa 2 et 8 ans pour Pulpavie 2) et par leur éligibilité fiscale, permettant ainsi à chaque investisseur de choisir le fonds adapté à ses projets.

Les souscriptions à Pulpéa 2 et Pulpavie 2 sont ouvertes jusqu'au 22 décembre 2004 (ordres centralisés avant 12h), dans la limite des disponibilités des deux fonds.

*Les prospectus simplifiés de Pulpéa 2 et Pulpavie 2 sont disponibles
sur simple demande*

Caractéristiques de Pulpéa 2

D'une durée de placement de 6 ans, Pulpéa 2 est éligible au régime fiscal du PEA. Ce fonds offre à l'échéance, le 20 janvier 2011 :

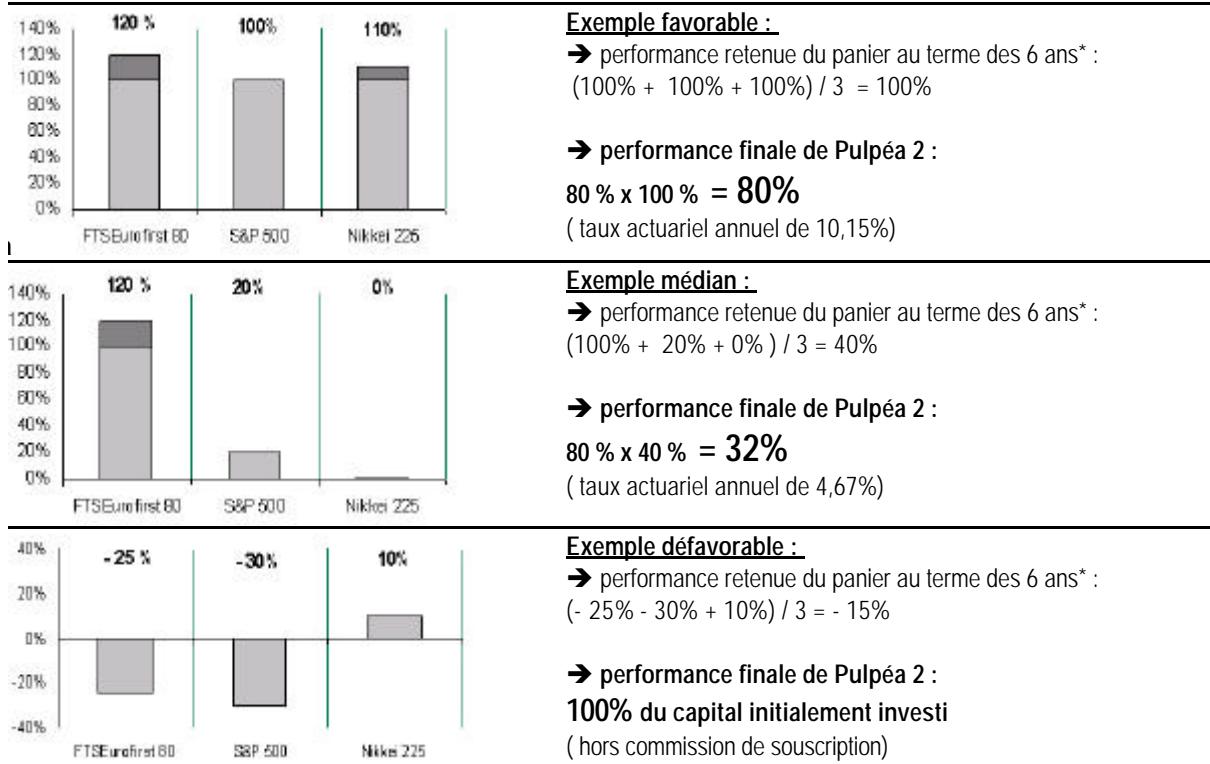
- **80 % de la hausse d'un panier équipondéré de trois grands indices boursiers internationaux** (dans la limite d'un gain maximum de 80%, soit un taux actuariel annuel maximum de 10,15 %)
- **100 % du capital initialement investi** (hors commission de souscription)

Composition du panier d'indices :

Indice	Zone Géographique	Poids dans le panier
FTSEurofirst 80	Zone Euro	1/3
S&P 500	États-Unis	1/3
Nikkei 225	Japon	1/3

→ A l'échéance de Pulpéa 2, les investisseurs bénéficient de 80% de la hausse de ce panier d'indices (la performance de chaque indice, calculée hors dividendes, étant plafonnée à 100%).

Exemples de calculs de performance dans différents contextes d'évolution des marchés



* Performance retenue = performance mesurée entre la valeur initiale et la valeur finale du panier

sachant que la valeur initiale et la valeur finale correspondent à la moyenne des cours de clôture relevés sur chaque indice aux dates de constatations définies dans le prospectus AMF.

Ces exemples chiffrés sont donnés à titre indicatif. Ils ne préjugent en rien des performances passées et futures du FCP et du panier d'indices internationaux.

Caractéristiques de Pulpavie 2

D'une durée de 8 ans, Pulpavie 2 est proposé dans le cadre du contrat d'assurance-vie en unités de compte « Assurance Fonds Opportunité » proposé par PREDICA. Ce fonds offre, à l'échéance, le 22 janvier 2013 :

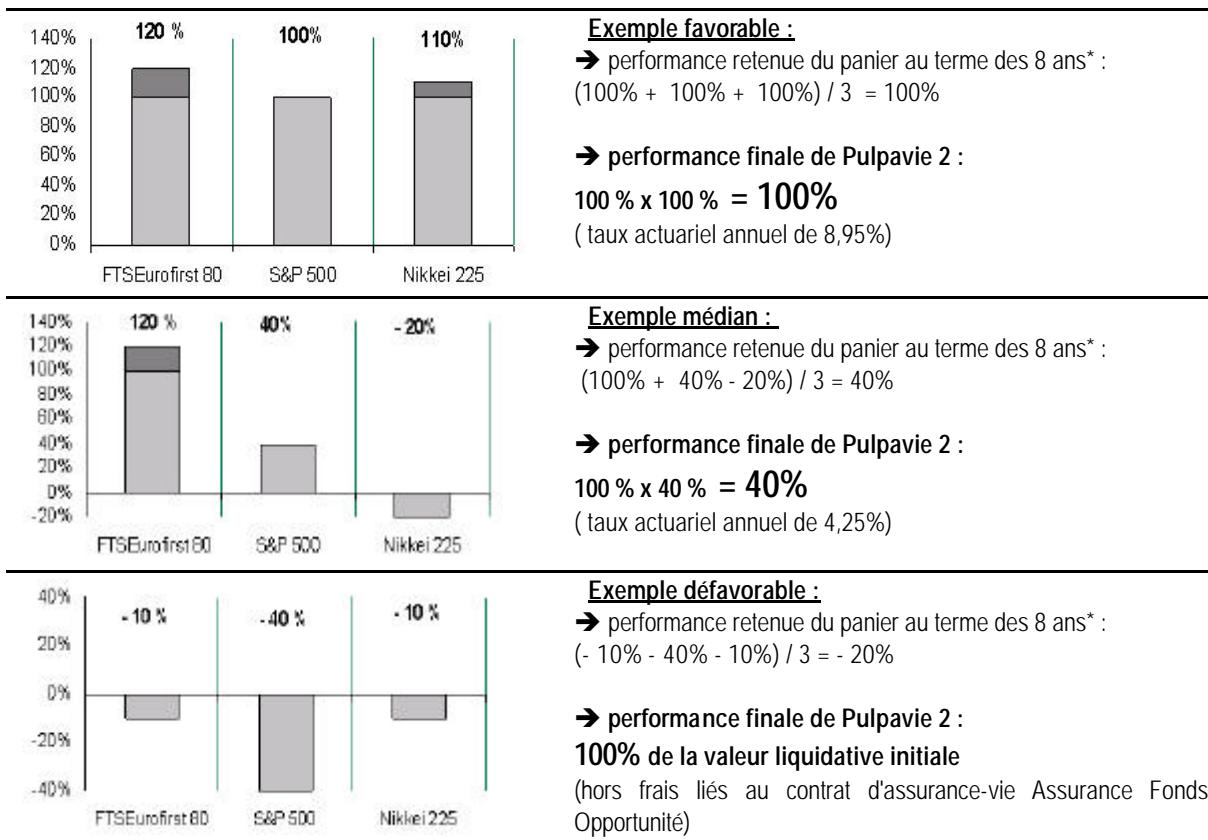
- **100 % de la hausse d'un panier équipondéré de trois grands indices boursiers internationaux** (dans la limite d'un gain maximum de 100 %, soit un taux actuariel annuel maximum de 8,95 %)
- **100 % de la valeur liquidative initiale** (hors frais liés au contrat d'assurance-vie Assurance Fonds Opportunité)

Composition du panier d'indices :

Indice	Zone Géographique	Poids dans le panier
FTSEurofirst 80	Zone Euro	1/3
S&P 500	États-Unis	1/3
Nikkei 225	Japon	1/3

➔ A l'échéance de Pulpavie 2, les investisseurs bénéficient de 100 % de la hausse de ce panier d'indices (la performance de chaque indice, calculée hors dividendes, étant plafonnée à 100%).

Exemples de calculs de performance dans différents contextes d'évolution des marchés



* Performance retenue = performance mesurée entre la valeur initiale et la valeur finale du panier

sachant que la valeur initiale et la valeur finale correspondent à la moyenne des cours de clôture relevés sur chaque indice aux dates de constatations définies dans le prospectus AMF.

Ces exemples chiffrés sont donnés à titre indicatif. Ils ne préjugent en rien des performances passées et futures du FCP et du panier d'indices internationaux.

CARACTERISTIQUES COMPLEMENTAIRES DE PULPEA 2

Code Isin	FR0010120907
Forme juridique	FCP
Société de gestion	Crédit Agricole Asset Management
Promoteur	Groupe Crédit Agricole
Valeur de la part à l'origine	100 euros
Minimum de la première souscription	1 part
Minimum des souscriptions ultérieures	1 millième de part
Classification AMF	Fonds à formule
Affectation des résultats	Capitalisation
Eligibilité fiscale	PEA
Durée de placement	6 ans
Périodicité de la Valeur Liquidative	hebdomadaire
Frais de fonctionnement et de gestion maximum	2,5%
Commission de souscription maximum	<ul style="list-style-type: none"> • 2,5% pendant la période de souscription (du 15/11/2004 au 22/12/2004 à 12h) • 4% (dont 1% acquis au fonds) à d'autres dates
Commission de rachat	<ul style="list-style-type: none"> • Néant à l'échéance sur la VL du 20/01/2011 • 1% (acquis au fonds) lors de 4 fenêtres annuelles d'une journée chaque trimestre • 3% (acquis au fonds) à d'autres dates

CARACTERISTIQUES COMPLEMENTAIRES DE PULPAVIE 2

Code Isin	FR0010125955
Forme juridique	FCP
Société de gestion	Crédit Agricole Asset Management
Promoteur	Groupe Crédit Agricole
Valeur de la part à l'origine	100 euros
Classification AMF	Fonds à formule
Affectation des résultats	Capitalisation
Eligibilité fiscale	Éligible au contrat d'assurance vie en unités de compte, Assurance Fonds Opportunité
Durée de placement	8 ans
Périodicité de la Valeur Liquidative	Quotidienne
Frais de fonctionnement de gestion maximum	2,5%
Frais de souscription	Conditions propres au contrat d'assurance vie Assurance Fonds Opportunité
Frais de rachat	Conditions propres au contrat d'assurance vie Assurance Fonds Opportunité